
Avoir des biens durables : une affaire de goûts ou de coûts?

Daniel Verger*

Du sèche-cheveux à la tronçonneuse, en passant par l'automobile, la variété des biens durables est immense; et les interprétations proposées pour en expliquer la possession ou non sont également multiples, parfois incohérentes, souvent insuffisantes. Pour progresser dans ce domaine, l'auteur procède en trois temps.

Tout d'abord, il a recours à un schéma, inspiré de la micro-économie du consommateur, pour mettre en évidence la complexité d'une décision telle que l'achat d'un bien durable. Certes, deux contraintes pèsent en priorité sur le libre choix : le budget et le temps disponible. Mais le ménage ne se réduit pas à l'individu. En particulier, l'option retenue est rarement dictatoriale, la communauté budgétaire existe mais jusqu'à un certain point, enfin les ménages ne sont pas des entités figées.

Dans un deuxième temps, il se tourne vers l'observation en examinant comment le lieu d'habitat, le type d'immeuble, le statut d'occupation, le revenu, le diplôme, la catégorie sociale, le type de ménage et l'activité de l'épouse expliquent les disparités de détention pour 70 biens durables. Cette « séparation des effets » conduit à classer ces biens durables en sept catégories : biens « inférieurs », biens « de luxe », biens « ruraux », biens sensibles au diplôme, à l'activité de l'épouse, au statut d'occupation, biens marqués par l'appartenance sociale. Cet examen statistique débouche également sur les phénomènes à prendre en compte pour expliquer la demande d'un bien : par ordre d'importance décroissante, le revenu, le fait de vivre seul ou en famille, les incidences de l'âge, les caractéristiques objectives du « besoin » ressenti pour le bien. Enfin, cette analyse pousse à affiner le modèle de base : sans doute, faut-il accorder un moins grand rôle à la quantité de temps disponible.

Dans la dernière partie, prenant l'exemple de quelques biens durables, l'auteur propose les termes d'une étude cohérente de la demande, voire d'une procédure de marketing.

De la caravane au rasoir électrique, de la hotte aspirante à la chaîne haute fidélité, de l'appareil photographique à la sorbetière, les biens « durables » couvrent un domaine étendu aux frontières assez imprécises. Qu'on se limite aux appareils électriques qui, désormais, font partie intégrante de la vie des consommateurs, qu'on y inclue, aussi, des biens de loisirs comme la tente, le fusil, la guitare ou le piano, du mobilier, des biens d'équipement comme un poêle, une chaudière de chauffage central, une baignoire, des moyens de transport, bicyclette, vélomoteur ou automobile, ce qui frappe dès l'abord, c'est l'hétérogénéité des biens. Hormis le caractère « durable », ils n'ont, à première vue, que peu de points en commun. A cette variété répond (correspond?) une grande

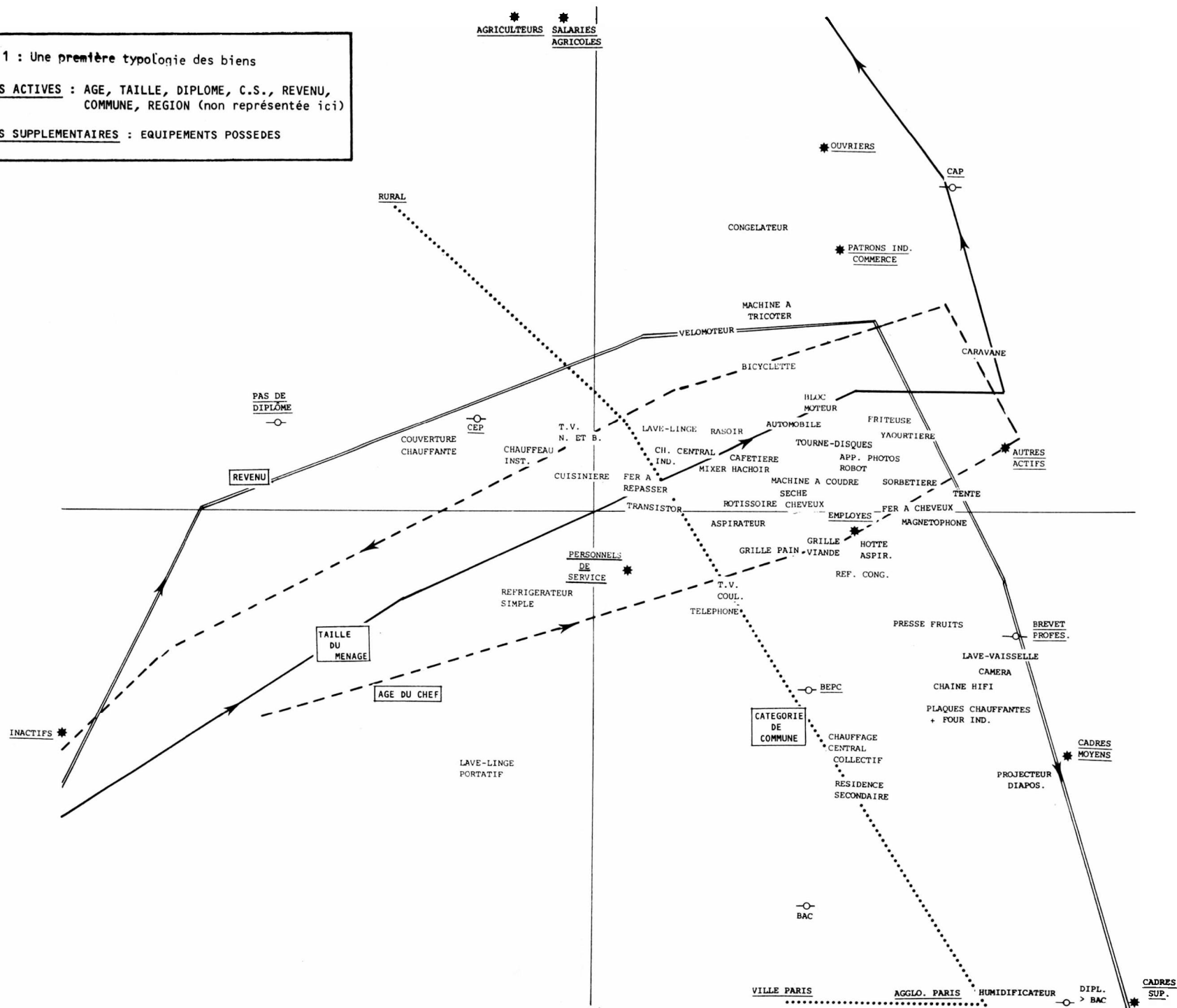
diversité dans leur répartition chez les ménages. Certains, comme le congélateur ou la tronçonneuse, équipent les foyers ruraux, d'autres se trouvent principalement chez les cadres les plus aisés; c'est le cas du lave-vaisselle ou du projecteur de diapositives. Une analyse des correspondances obtenue en projetant (en variables supplémentaires) les points représentant les divers biens sur un fond structuré selon les caractéristiques socio-démographiques usuelles (revenu, catégorie socio-professionnelle, taille du ménage, âge du chef, catégorie de commune et région d'habitat) permet

* Daniel Verger fait partie de la division « Conditions de vie des ménages » de l'INSEE.

FIGURE 1 : Une première typologie des biens

VARIABLES ACTIVES : AGE, TAILLE, DIPLOME, C.S., REVENU,
COMMUNE, REGION (non représentée ici)

VARIABLES SUPPLEMENTAIRES : EQUIPEMENTS POSSEDES



d'établir une première typologie des biens (figure 1).

Cette figure présente le résultat d'une analyse factorielle des correspondances appliqué au tableau 1 donnant pour chaque ménage (en ligne), ses caractéristiques socio-démographiques (en colonne).

Les caractéristiques socio-démographiques jouent le rôle de variables actives et servent à déterminer la position des axes factoriels. Les variables relatives aux équipements possédés ont été projetées comme variables supplémentaires.

Deux équipements apparaissent « proches » s'ils sont possédés par des ménages de mêmes caractéristiques. La position des points « d'équipement » dans le plan permet de déceler les principaux facteurs de disparité, la proximité d'un point « caractéristique » et d'un point « équipement » étant susceptible de traduire un plus fort taux d'équipement chez les ménages ayant les caractéristiques considérées. Le premier axe (horizontal) oppose principalement les inactifs, seuls, de plus de 65 ans, ayant des revenus faibles, aux familles avec enfants, plutôt aisées, alors que le second axe (vertical) oppose les agriculteurs, et plus généralement les ménages habitant en zone rurale aux ménages parisiens. L'analyse permet de visualiser clairement les biens de luxe s'adressant aux personnes les plus aisées, cadres supérieurs ou moyens, diplômés, et les biens ruraux. Parmi les premiers, la caméra, le lave-vaisselle, la chaîne haute fidélité, le projecteur de diapositives, les plaques chauffantes électriques avec four indépendant. Parmi les seconds le congélateur, la machine à tricoter, le vélomoteur.

Plus proches des bas revenus, le chauffe-eau instantané, le réfrigérateur simple, le téléviseur noir et blanc, la couverture chauffante pourraient être qualifiés de biens inférieurs. Au centre, les biens quasi-universellement répandus : le fer à repasser, le transistor, la cuisinière.

Confronté à une telle analyse, le statisticien ne manque pas d'explications. Il peut en effet puiser dans tout un réservoir de commentaires traditionnels pour expliquer la position de tel ou tel bien. Il est « évident » que, s'il y a des tronçonneuses à la campagne, c'est parce qu'il y a des haies à couper, s'il y a en proportion moins d'automobiles à Paris qu'ailleurs, c'est parce qu'il existe un réseau de transports en commun pratique. Le lave-vaisselle se trouve chez les cadres ? C'est parce que, vu son prix, c'est un bien de « luxe » inaccessible aux familles les moins aisées. Les personnes âgées ont-elles moins de magnétophones ? La réponse est immédiate : elles n'ont pas été habituées, dans leur jeunesse, à cet appareil d'apparition récente, elles ne sauraient donc l'apprécier. En cas de problème, on peut toujours invoquer des différences de goûts, populaires ou

bourgeois, ou des phénomènes d'imitation ou d'ostentation.

Des explications parfois incohérentes, souvent insuffisantes

Malheureusement, ces explications, non structurées dans une approche cohérente, se révèlent insuffisantes. Tel argument, avancé pour un bien, est contredit quand on considère un autre appareil, et ce, sans qu'on avance d'explication satisfaisante. L'analyse faite pour le magnétophone est mise en défaut, pour des raisons différentes, à la fois par l'appareil photographique et la télévision. Ce qu'on a dit pour le lave-vaisselle ne tient pas dans le cas du projecteur de diapositives et pourtant les deux appareils sont diffusés auprès des mêmes types de ménages.

Même les analyses qui se réclament d'une approche plus rigoureuse, comme les traditionnels modèles de diffusion, laissent un sentiment d'insatisfaction. Certes les réussites que l'on peut porter à leur actif sont incontestables [1], mais les hypothèses sur lesquelles elles reposent trop souvent en limitent sérieusement la portée : peut-on, par exemple, postuler que tous les ménages ont la même aspiration, quelle que soit leur composition, leur localisation géographique, quel que soit l'âge de leurs membres ?

Tant que l'on s'intéresse à des biens comme le réfrigérateur ou la télévision, l'hypothèse n'est pas trop hasardeuse. Il n'en va certainement pas de même si l'on veut que le modèle traite dans le même cadre tous les biens durables : tous les ménages n'ont certainement pas les mêmes incitations à acheter une tronçonneuse...

De plus, prévoir l'avenir d'un bien par simple extrapolation du passé, fut-elle sophistiquée, ne permet pas de répondre aux questions que se pose un fabricant désireux de lancer un nouveau bien. L'observation de la diffusion qu'a connue le lave-vaisselle pendant les premières années de l'existence de ce bien autorise sans doute à prévoir assez correctement sa diffusion dans un proche avenir. Mais ce que l'on a constaté pour le lave-vaisselle a-t-il un intérêt pour prévoir la diffusion du lecteur de disque Laser ou du Minitel ?

Bien assurer l'offre d'un bien suppose que l'on cerne les raisons qui font qu'un ménage possède, ou au contraire ne possède pas, tel bien durable. On peut espérer alors classer les biens existants par groupes homogènes et prévoir le succès ou l'échec d'un bien nouveau, en étudiant la diffusion des biens du groupe avec lequel il a le plus de ressemblance.

1. Source : Les données sont tirées de l'enquête « Equipement ménager », réalisée par l'INSEE en mai-juin 1979 auprès de 20 000 ménages, plus de 15 000 ayant répondu. Des tableaux systématiques ont été publiés par l'INSEE dans la série « Archives et Documents » - N° 57, octobre 1982.

Au cours d'une telle démarche, si l'on veut éviter le risque de se fourvoyer dans un dédale d'explications ad hoc plus ou moins contradictoires, il est indispensable de se référer à un cadre cohérent. Ce cadre, c'est à la micro-économie du consommateur que nous l'emprunterons, utilisant ses concepts, son vocabulaire et certaines de ses constructions. Toutefois, nous n'essayerons pas d'élaborer un modèle rigoureux qui pourrait servir de modèle micro-économique de détention des biens durables. Compte tenu de la difficulté du sujet, il serait présomptueux d'espérer construire un modèle théoriquement satisfaisant qui puisse être empiriquement vérifié, avec les données assez limitées dont on dispose actuellement. On se contentera de mettre sur pied un guide permettant de bien séparer les différents niveaux où se situent les phénomènes et de souligner, lors de l'analyse empirique, l'inadéquation de tel ou tel type d'explication : ainsi, le moindre équipement des ouvriers en lave-vaisselle doit-il être considéré comme le résultat d'un bas niveau de pouvoir d'achat ou comme le signe d'un refus des aspirations bourgeoises ?

L'élaboration de ce cadre d'analyse permettra également de faire le point sur les phénomènes susceptibles d'être des facteurs explicatifs importants de la détention de biens durables, compte tenu des spécificités de ces derniers. On pourra ainsi mieux choisir parmi les données existantes les variables à introduire dans le modèle économique à tester et suggérer des améliorations pour les enquêtes ultérieures.

Un modèle économique de base

On ne peut évidemment pas se contenter de la représentation du consommateur qui suffit pour la théorie de l'équilibre général, fut-il placé dans un cadre temporel. On a besoin, dans le cas présent, de plus qu'un préordre de préférence, même quasi-concave, même évoluant avec le temps... sauf à laisser échapper ce qui fait l'essence même des biens durables. On s'appuiera sur le modèle développé par Lancaster [2]. La question consiste à l'adapter le plus simplement possible, de façon à ce qu'il convienne mieux au problème posé.

Le cadre le plus simple qui soit envisageable consiste sans doute à se placer dans une économie temporelle sans marché à terme, où il n'existe aucune possibilité d'arbitrage entre le présent et le futur et où les individus, percevant un revenu R_t , disposent d'un temps « affectable » T_t .

De façon générale, on peut considérer que les biens ou services acquis par le ménage ne lui sont pas source directe d'utilité, mais que, utilisés seuls

ou avec d'autres, voire transformés par le ménage fonctionnant comme une petite usine productive, ils servent à remplir diverses fonctions, qui sont, elles, sources de satisfaction pour le ménage. Prenons un bien durable (B); en général on pourra considérer qu'il sert principalement à remplir une fonction X, mais qu'il remplit conjointement (et fatalement) des fonctions secondaires Y_j . Chaque ménage apprécie plus ou moins les diverses fonctions selon ses goûts. Pour remplir la fonction X au niveau $\bar{X}$ il existe communément plusieurs techniques alternatives; elles se distinguent par le fait que, pour produire le même niveau $\bar{X}$, elles utilisent des quantités diverses de « matières premières » (outre les types de biens durables utilisés, on distinguera aussi le temps et les autres « inputs » comme l'énergie...) et produisent des fonctions secondaires Y_j différentes, de par leur nature ou la quantité produite. En particulier, il est tout à fait vraisemblable que certaines techniques utilisent le bien durable B, d'autres non.

En outre, on supposera qu'une telle représentation convient pour traiter le cas où les diverses techniques envisagées ne sont pas capables de remplir exactement la même fonction, et qu'assimiler les différences de performances à l'existence d'une caractéristique annexe Y_j , éventuellement défavorable, n'est pas une caricature excessive de la réalité.

Certaines de ces techniques nécessitent un savoir-faire qui les rend en fait inaccessibles à certains ménages. Cette exigence peut être réelle ou n'exister que dans l'esprit du consommateur, le résultat est le même. Nous nous limiterons donc à étudier les choix dans l'ensemble des techniques « envisageables » par le ménage, qui peut évidemment, à un moment donné, différer d'un ménage à l'autre. Afin de réduire au maximum, dans un premier temps, les problèmes posés par la dimension temporelle et par l'articulation entre périodes, on supposera que les biens durables font l'objet de transaction sur un marché de l'occasion parfaitement fluide. On peut donc les acheter en début de période et les revendre sans coût de transaction. Tout se passe donc comme si le ménage louait pour une période les services de biens durables sans acquérir réellement l'équipement. Dans ce modèle les choix faits pour une période ne sont pas conditionnés directement par le passé et n'oblitérent pas les choix futurs.

Parmi toutes les limitations au libre choix qui pèsent sur les décisions de l'agent, les deux principales sont, sans conteste possible, la contrainte de budget et la contrainte de temps.

Le ménage compare les techniques envisageables et choisit le niveau $\bar{X}$ ainsi que la technique à mettre en œuvre qui permettent de profiter au mieux de ses possibilités. Selon les cas la technique la plus performante sera, ou non, la même quel que soit le niveau $\bar{X}$: le modèle n'introduit aucune limitation à ce niveau. Par contre, le fait de

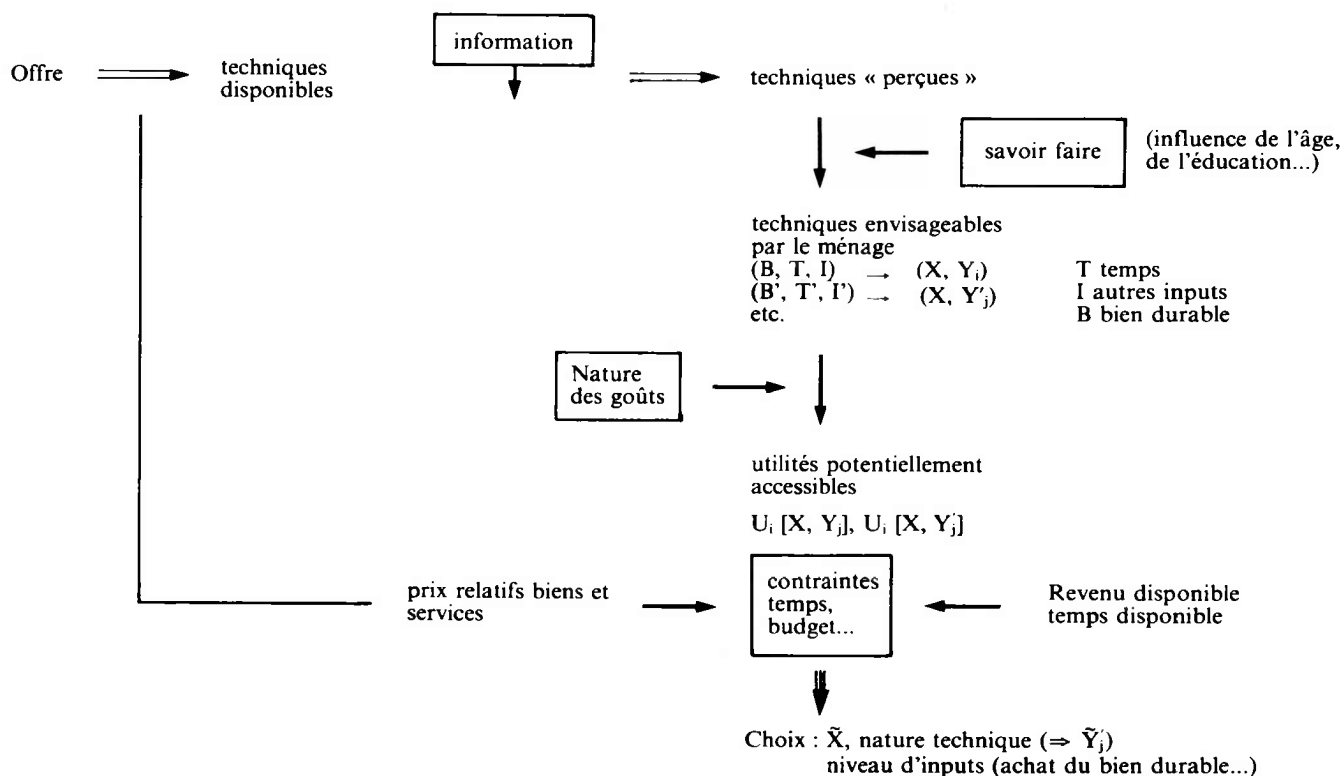
supposer que l'on peut traiter du choix de X indépendamment des autres aspects de la demande, revient à supposer que les effets indirects sont négligeables, ce qui peut être une hypothèse assez restrictive.

Dans ce modèle le jeu de la contrainte budgétaire est de première importance : c'est lui qui permet de comprendre le rôle joué, dans la diffusion des biens, par l'évolution du revenu disponible (croissance du niveau de vie) ou les modifications dans l'éventail des prix relatifs (biens durables par rapport au coût des services substituables, etc.). Le ménage décide donc ainsi de la possession ou non du bien durable, du temps passé à son utilisation, de la quantité de services complémentaires utilisés (schéma 1).

accoutument ou s'en lassent. Les individus ont donc un âge. La forme de U_{it} , elle, pourrait être précisée (notamment par l'introduction d'effets externes) de façon à incorporer certaines hypothèses sur la nature des goûts (phénomènes d'ostentation, de distinction ou d'imitation, d'intra -ou extra- version). L'hypothèse la plus importante par ses conséquences lors de l'interprétation serait le rejet ou l'acceptation de l'idée d'homogénéité à un certain âge des comportements individuels. Par exemple, est-ce que tous les jeunes ont à un instant donné les mêmes aspirations ?

Cette ébauche de modèle, toute imparfaite qu'elle est, permet déjà de recenser un certain nombre de sources de disparités à prévoir dans l'équipement des individus (« savoir-faire », goûts,

SCHEMA 1
SCHEMA DU PROCESSUS DE CHOIX
Fonction à remplir : X



L'ensemble de choix ne saurait, lui, être supposé convexe : on ne saurait utiliser 1/2 lave-vaisselle, 1/4 de téléviseur. Ces non-convexités, générées par l'existence d'indivisibilités fondamentales, se traduiront concrètement par des espèces de « seuils de rentabilité » en-deçà desquels l'acquisition du bien n'est pas intéressante.

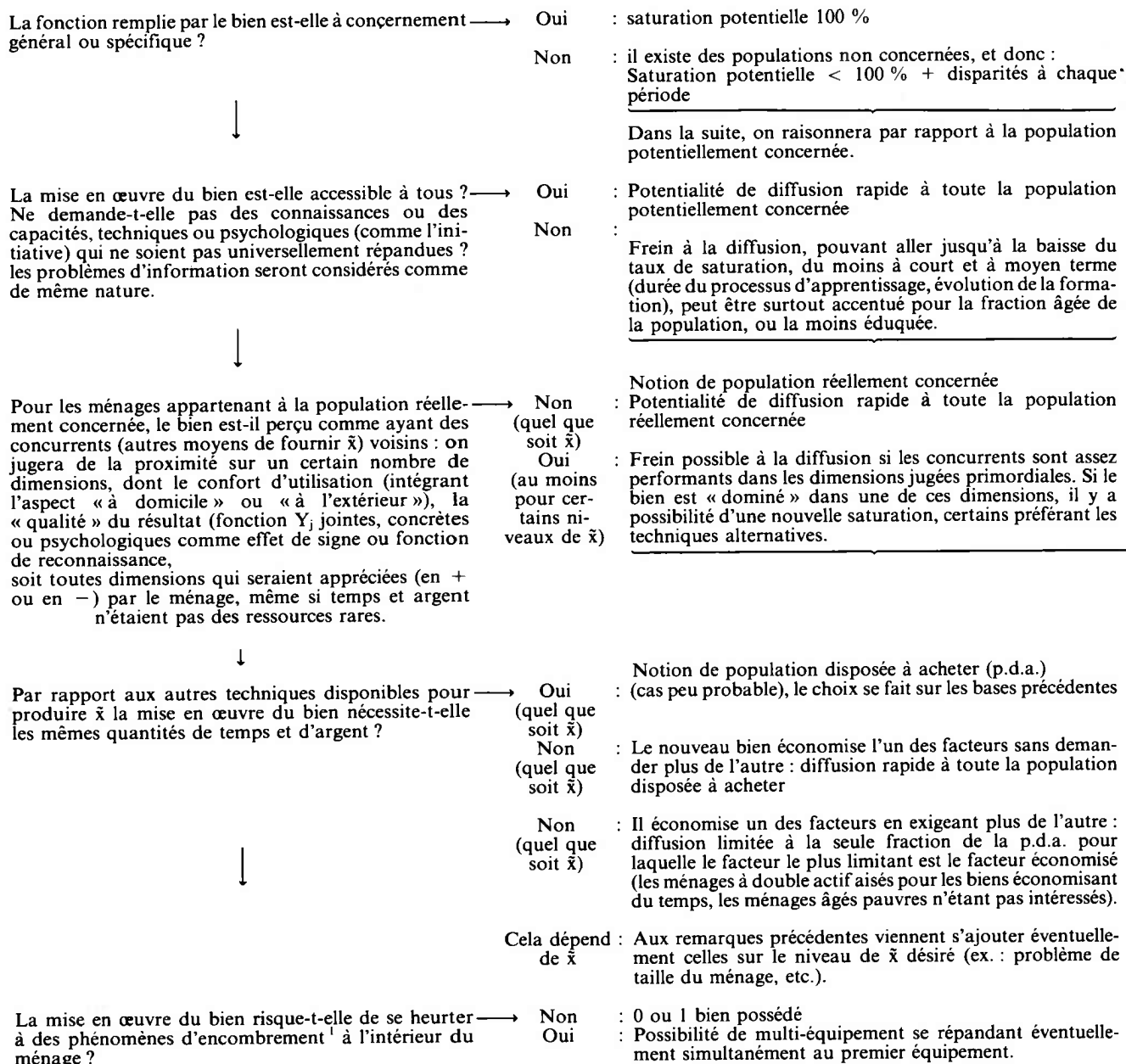
Quant à la fonction d'utilité U_{it} , on ne peut la supposer constante au cours du temps : les individus apprennent à connaître le bien (en observant par exemple les gens qui l'utilisent déjà), s'y

âge, revenu, temps disponible) et de replacer dans leur contexte les rôles joués dans le processus de diffusion des biens par les caractéristiques de l'offre et la structure des prix relatifs. Il permet de recenser quelques-unes des questions qu'il est impératif de se poser si l'on veut comprendre les disparités d'équipement pour un bien durable particulier, si l'on veut prévoir leur évolution. Le plus simple est sans doute, au moins pour les biens assez récents, de se replacer au moment de leur introduction et d'essayer de répondre à un jeu de questions

SCHÉMA 2

Apparition récente d'un bien : des questions à se poser

Ce schéma est établi en termes de déviation par rapport à un cas type, à savoir le cas simple d'un bien servant à remplir une fonction utile à tous (mais non vitale), sans qu'il existe de techniques alternatives. Si ni l'argent, ni le temps n'étaient des ressources limitées, il y aurait diffusion dans toute la population; ce n'est pas le cas, tous les ménages ne s'équipent pas et l'on constate des disparités provenant du jeu des contraintes de revenus et de temps disponible. $\bar{x}$ dans ce texte représente le niveau choisi par la fonction à remplir :



1. Le terme « encombrement » est utilisé avec le sens qu'on lui donne en économie des biens publics : il y a « encombrement » lorsque l'utilisation d'un bien par un individu rend le bien (au moins partiellement) indisponible pour l'utilisation par d'autres agents.

analogues à celles résumées dans le memorandum présenté dans le schéma 2, avant de situer la période étudiée dans le cours de l'évolution générale de la diffusion et d'en déduire les disparités présentées à ce moment précis.

Réalisme du modèle

Toutefois, les hypothèses drastiques sur lesquelles repose le modèle risquent d'en oblitérer gravement le réalisme.

La prise en compte du temps : le rôle des anticipations

Alors même que la principale caractéristique des biens étudiés est la durabilité, on ne peut se contenter de traiter la dimension temporelle de façon aussi caricaturale. Il n'existe pas pour la presque totalité des biens durables de réel marché d'occasion : l'automobile fait en effet figure d'exception. En revanche, il existe un marché financier permettant, même s'il est loin d'être « parfait », d'épargner ou de s'endetter. L'articulation passé/présent/futur, ainsi que le caractère aléatoire des évolutions futures ne saurait être négligé par le ménage.

Quand on a acheté un appareil, on le garde jusqu'à ce qu'il soit jugé « amorti » (ce qui peut être plus ou moins long selon les consommateurs) même si des biens substituts, nouveaux, le rendent en quelque sorte « obsolète ». Aussi, si la décision présente engage l'avenir, elle porte également le poids du passé; quand on pense ne plus avoir de longues années à vivre, achètera-t-on un lave-vaisselle ou un nouveau réfrigérateur ? Si on anticipe une baisse des prix relatifs, on peut différer le moment de son premier équipement pour attendre le moment favorable. La nature des anticipations faites par l'individu (sur ses goûts futurs, les revenus et les prix relatifs pour les périodes à venir, sur la durée qui lui reste à vivre), son degré d'aversion pour le risque sont certainement des paramètres importants pour comprendre la décision.

De nouvelles sources de disparités apparaissent ainsi, la plus importante étant peut-être due aux différences dans la formation des anticipations d'un individu à l'autre. Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages prouvent que même sur des grandeurs sujettes à une abondante information comme le niveau général des prix, la perception des évolutions passées et les prévisions pour le futur varient fortement, par exemple en fonction de l'âge ou de l'éloignement plus ou moins grand du monde des affaires.

L'espoir d'une prise en compte satisfaisante de la dimension temporelle (dont on vient de souligner l'importance) est d'autant plus utopique que, si l'on

veut déduire du modèle des conclusions permettant l'analyse de la situation actuelle, on ne peut se cantonner au cas des *régimes permanents*; parmi les biens étudiés, nombreux sont ceux dont l'introduction est récente, parfois même si récente que la durée de vie médiane n'est pas encore observable et la situation observée correspond souvent à une phase transitoire, ce qui, vraisemblablement, renforce des disparités d'équipement entre individus d'« âges » différents.

Individus ou ménage ?

La deuxième simplification réductrice du modèle de base consiste à parler d'un consommateur qui est un individu, un centre de décision homogène, et qui a peu à voir avec le « foyer » ou le « ménage ». Ceci ne générerait guère si précisément la caractéristique partagée par le plus grand nombre des biens étudiés — exception faite de la durabilité — n'était le caractère de « bien public » pour le ménage. Même s'ils présentent des phénomènes d'encombrement divers, à la fois par leur nature et leur degré, téléviseur, chaîne HI-FI, réfrigérateur, sorbetière, aspirateur ou bicyclette sont tous des « biens publics » [3]. Ce fait est loin d'être secondaire : le choix entre les techniques alternatives permettant de remplir une fonction déterminée en dépend vraisemblablement souvent : par exemple, l'arbitrage entre automobile et transports en commun.

Le ménage *doit* donc être traité comme un ensemble qui peut se réduire à un individu, mais qui peut aussi se composer d'un certain nombre de personnes différentes, liées entre elles par une certaine communauté de ressources et d'intérêts, et décidant (ensemble ?) de leurs consommations et de leur équipement.

La théorie des choix collectifs, par l'intermédiaire du théorème d'Arrow, réduit à néant les espoirs de mettre sur pied une modélisation satisfaisante de ces choix familiaux.

On n'aurait certes aucun problème si le dicton populaire « qui se ressemble s'assemble » pouvait être pris comme la traduction d'une vérité universelle. Mais en réalité un ménage est formé d'individus de sexe et d'âge différents et si l'existence d'une diversité des goûts selon la classe sociale des individus est encore contestée, il n'en va pas de même des différences plus « biologiques » liées au sexe ou à l'âge.

Il est évident que les biens de « toilette » comme le rasoir et le fer à cheveux ne s'adressent pas au même degré à l'homme et à la femme et que, compte tenu des traditions en matière de division sexuelle du travail, il en va de même des biens équipant la cuisine. Il suffit de regarder les différences d'équipement chez les personnes seules jeunes selon le sexe, ou le degré d'utilisation de ces biens au sein du foyer familial en fonction de l'âge et du sexe pour s'en convaincre [3].

Certes, dans le cas où l'on s'est situé et qui suppose des fonctions d'utilité évoluant avec l'âge, constater des disparités entre individus d'âge différent ne signifie pas qu'ils aient des goûts (représentés par une chronique de U_i) distincts. Mais cela a peu d'importance : le fait demeure que toute décision au sein de la famille émane d'un groupe d'individus qui sont différents au moment considéré.

Faut-il donc supposer l'existence d'un chef de ménage suffisamment autoritaire pour jouer le rôle du dictateur de la théorie, ou doit-on se résoudre aux hypothèses nécessaires pour pouvoir spécifier une fonction d'utilité collective au niveau du ménage ? La sociologie de la famille et du pouvoir fait apparaître la complexité du problème. On pourrait sans doute s'en inspirer pour établir une base concrète à la modélisation. Ainsi, dans certains cas, le remplacement du « dictateur » unique par plusieurs « dictateurs partiels », chacun ayant compétence et autorité pour un domaine spécifique, pourrait convenir. Plus généralement, quelle que soit la représentation choisie, il faut qu'elle permette de rendre compte du fait qu'il y a un certain degré de décision collective, mais que les solutions adoptées laissent, au moins partiellement, s'épanouir les individualités. Les cas ne sont pas rares où des biens ne servent, directement ou indirectement, qu'à une seule personne dans le ménage [3]. Il suffit souvent qu'un seul individu soit intéressé par l'équipement, ou plutôt par la fonction qu'il remplit, pour que le bien soit acquis par le ménage.

Représenter les choix à l'intérieur du ménage comme une série de choix dictatoriaux semble donc finalement difficilement défendable, sauf à introduire dans la fonction d'utilité du décideur une dose importante d'effets externes, traduisant les incidences sur son propre niveau de satisfaction des niveaux d'utilité atteints par les autres membres du ménage. Les modèles utilisés classiquement pour traiter du problème des « unités de consommation » [4] apparaissent dans cette optique singulièrement réducteurs².

Certes, ils prennent en compte le fait que lorsque le ménage achète X_j , l'unité décidante n'en consomme qu'une fraction, ce qui traduit la nécessité de « nourrir » les autres membres du ménage tout en permettant la prise en compte d'économies d'échelles au niveau de la technique de production mise en œuvre par le ménage, mais ils ne disent rien sur la forme des U_i . Ils ne s'interrogent même pas sur la possibilité de représenter les goûts du ménage par un préordre de préférence. L'analogie qu'un tel modèle met en relief entre l'effet de la taille du ménage et une modification des prix relatifs est toutefois fort instructive : même une prise en compte sommaire de la taille montre que celle-ci peut être une source (quasi mécanique) de disparités importantes. Ainsi, plus le ménage est grand, plus le bien durable (public) est relativement

bon marché, par rapport aux services (privatifs) substitués.

A revenu égal, on observera donc une plus grande pénétration du bien durable parmi les grands ménages que chez les petits.

La détermination des « goûts du ménage » n'est pas le seul problème d'agrégation qui se pose. Est-il licite de supposer qu'une seule contrainte de revenu, une seule contrainte de temps viennent limiter les choix du ménage ? Certes le ménage est une communauté budgétaire, mais seulement, sans doute, jusqu'à un certain point. Les adolescents ont de l'argent de poche (cadeaux, menus travaux à l'extérieur) dont ils gardent, en première approximation, une maîtrise totale, ce qui peut avoir des conséquences importantes en matière de biens durables : l'appareil photo acheté avec les 1 000 F gagnés par le fils ne l'aurait peut-être pas été si ces 1 000 F étaient entrés dans le ménage grâce aux heures supplémentaires du père...

Le ménage évolutif

De ce simple fait, l'existence de plusieurs actifs réguliers ou épisodiques est encore vraisemblablement un facteur de disparités entre ménages.

Enfin, et ce point n'est sans doute pas le moindre, les ménages ne sont pas des entités figées : ils naissent, grandissent, se réduisent et meurent. La formation, l'éclatement des ménages sont une source de modification dans les équipements. Les enfants quittant le foyer familial peuvent emmener avec eux l'équipement de loisir qu'ils étaient seuls à utiliser réellement. Les parents connaissent alors un déséquipement soudain qui modifie le panorama des disparités. Ici encore, il est indispensable de mieux comprendre l'organisation interne du foyer, le degré d'individualisation des pratiques pour pouvoir prendre en compte ce phénomène.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les autres phénomènes qui rendent encore plus difficile l'analyse de la détention de biens durables. On pourrait citer, par exemple, l'importance des pratiques de cadeaux (dans ce domaine la fête des mères est le moment privilégié d'achat de friteuses, sorbetières et autres yaourtières).

Le bien peut alors être possédé par le ménage, alors qu'il ne correspond à aucun « besoin » réel,

2. De tels modèles réduisent généralement la prise en compte de la structure du ménage à l'introduction d'un jeu de constantes m_j transformant le problème du consommateur de :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Max } U_i(X_1, \dots, X_j, X_i) \text{ en } \left\{ \begin{array}{l} \text{Max } U_i \left(\frac{X_1}{m_1}, \dots, \frac{X_j}{m_j}, \frac{X_i}{m_i} \right) \\ \sum_j P_j X_j \leq R \end{array} \right. \\ \sum_j P_j X_j \leq R \end{array} \right.$$

soit en $\left\{ \begin{array}{l} \text{Max } U_i(X_1, \dots, X_i) \\ \sum_j \mathcal{P}_j X_j \leq R \text{ avec } \mathcal{P}_j = P_j m_j \end{array} \right.$

et qu'un mécanisme de choix analogue à celui du schéma 1 conduirait à ne pas l'avoir. Ceci est peut-être d'autant plus fréquent qu'il s'agit de cadeaux entre ménages et non à l'intérieur d'un même ménage [5].

On s'arrêtera un peu plus longuement sur les problèmes liés à l'existence d'une certaine hiérarchisation à la fois des décisions et des « fonctions » à satisfaire. On a, dans l'exposé du modèle simple, supposé que le revenu et le temps disponible étaient définis de façon exogène: ils résultaient soit de contraintes extérieures, soit de décisions intangibles prises antérieurement, indépendamment des décisions de consommation. On a aussi émis l'hypothèse que les « fonctions » à remplir étaient suffisamment indépendantes pour que l'on puisse, en première approximation, traiter des choix indépendamment les uns des autres. Deux hypothèses somme toute assez classiques.

Or, on peut se demander si elles sont licites pour les biens durables. Il est pratiquement assuré en effet que les achats de biens d'équipement (cuisine, salle de bain) vont de pair avec l'acquisition d'un logement [6]; chose qui est souvent l'affaire de toute une vie, et qui peut être l'objet d'une décision simultanée « achat du logement – travail du conjoint ». Considérer que le choix concernant le travail de l'épouse préexiste à une décision d'achat de biens durables est donc peut-être abusif, d'autant plus que le scénario suivant n'est pas invraisemblable: l'épouse se met à travailler pour payer le logement; une fois les emprunts terminés, elle continue à travailler par habitude et en profite pour compléter l'équipement du foyer.

Quant à l'hypothèse d'indépendance entre fonctions, elle peut être controversée pour des questions liées aux problèmes d'indivisibilité (et donc de non-convexité). Si le revenu est trop faible pour permettre l'achat d'un logement principal, le ménage se « rabat » sur la résidence secondaire, ou même sur l'automobile. Si le revenu est suffisant pour permettre l'acquisition du logement, l'automobile passe au second plan...

Le constat des disparités

Finalement les difficultés auxquelles on se heurte quand on veut construire un modèle rigoureux montrent combien les biens d'équipement constituent un domaine complexe du fait principalement du double caractère de bien *durable* et de bien *public* qu'ils présentent.

Faire le point sur l'équipement des ménages ne pose aucun problème tant qu'on reste au niveau du constat descriptif. L'ambiguïté apparaît dès que l'on veut interpréter ce constat. On vient d'analyser en détail tous les facteurs susceptibles de jouer; on a pu se rendre compte à quel point

ils sont nombreux et renvoient à des registres d'interprétation différents.

Faut-il attribuer les disparités constatées à des différences entre contraintes (présentes mais aussi passées et futures) et s'attendrir sur le triste sort des ménages moins équipés ou doit-on n'y voir que la conséquence de différences de goûts, signes du libre arbitre des agents? Aucun constat ne permettra jamais de conclure, car on ne saurait connaître tous les paramètres importants (par exemple le détail du passé du ménage, sa structure décisionnelle, ses anticipations). Néanmoins, en essayant de spécifier au mieux des modèles suffisamment performants dans la « séparation des effets » et en analysant les résultats obtenus pour un vaste ensemble de biens divers, on peut espérer tirer des régularités observées des conclusions sur la nature des effets qui sont à l'œuvre.

Bien que non prouvées à 100 %, ces conclusions ne sont cependant pas trop hasardeuses. Observer que les locataires ont moins de lave-vaisselle que les accédants à la propriété donne peu d'informations sur les raisons de ce sous-équipement; observer par contre que les locataires sont systématiquement moins équipés permet d'avancer des interprétations raisonnables. Chaque monographie conduit à un constat ambigu, mises côte à côte les 70 monographies apportent des conclusions.

Pour tirer parti au mieux des données disponibles, ces monographies ont été réalisées par le biais d'analyses logistiques. Afin de tenir compte des réflexions précédentes, on a retenu neuf variables explicatives: commune et région d'habitat, type d'immeuble, statut d'occupation du logement, revenu, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, type de ménage et activité de l'épouse (tableaux 1 à 4).

La première conclusion qui apparaît au travers de ces analyses est sans doute la prééminence du revenu et du type de ménage comme facteurs explicatifs, le type de ménage se révélant légèrement plus déterminant. Ils sont suivis, dans l'ordre, par la catégorie socioprofessionnelle, la région, l'habitat, le type de commune, le niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement, le type d'immeuble et l'activité de l'épouse.

Le phénomène personne seule

La prépondérance du type de ménage tient principalement au moindre équipement quasi-généralisé des personnes seules: quel que soit leur âge, elles sont moins équipées en petit ménage, en congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, matériel de bricolage. Ce sous-équipement, décelable chez les jeunes seuls, s'accroît avec l'âge pour les biens de loisirs autres que la télévision, qu'il s'agisse du transistor, du magnétophone, du tourne-disques, de l'appareil photo ou de la caméra. L'effet est inversé dans le cas de la télévision: les personnes âgées, même seules, ne sont pas moins équipées

TABLEAU 1

Équipement du foyer : cuisine-entretien¹

		Lave vais.	Réfrig.	Combiné	Cong.	Cuis.	Plaque + four	Réch. four	Rotis- soire	Pas de four	Mach. à laver	Mach. à laver port.	Essor.	Aspir.	Bain	Douche	Ni bain ni douc.
Catégorie de commune	Rural	-	+	-	++				-	+		-	-	-	-	-	+
	U.U. hors Paris Aggl. Paris Ville Paris	-	-	+	-	-	+	++		+	-		-	-	-	+	++
ZEAT	Région Paris.	-	-			+		--	-		+	++	++	-		--	+
	Nord				+	+			+		+	-	+	+	+	-	
	Est					+		-	-	-		-	-	-	-	+	-
	Ouest					+	-		++	-		--	-	-	-	+	-
	Sud-Ouest					+		-	-			+	-	-	-	+	
	Centre-Est					+				+		+	--	-	-	++	-
	Méditerranée	+	-	++	-									-	-		
Type d'immeuble	Individuel	+	+	-	+		+			-	+	-	+	-	-	+	+
	Collectif																
Revenu	< 20 000	--	--	-	-	-	--	+	--	+	-	-		--	-	-	+
	20 - 40 000	-		-	-	-	-	+	-	+	-			-	-		+
	40 - 60 000													+	+		-
	60 - 80 000								+	-	+			+	+	-	-
	80 - 120 000	+	-	+	+	-	+		+		+			+	+	-	-
	> 120 000	+	-	+	+	-	+		+		+			+	+	-	--
Diplôme	Aucun	-		-	-		-		-	+	-	-		-	-		+
	inf. bac.																
	Bac. et +	+			-					+	-			+	+	-	--
Catégorie socio- profes- sionnelle	Agriculteurs	+	++		++				-					-	-	--	+
	Ind. g. com.	++				-	+							++	++	--	--
	Petit com.	+				-	++						+	+	+	-	-
	Prof. lib.	++	--	+		-	++							++	+	-	--
	Cadres sup.	+		+		-	+	+			+			+	+	-	--
	Cadres moy.	+				-	+			-				+	+	-	--
	Employés	+		+			+				+			+	+	-	-
	Contremaîtres	+					+			-				+	+	-	--
	OS - OQ - Aut.																
	Inactifs	+			-								+	+			
Type de ménage	Seul < 35	--	--	--	--	--			--	++	--		--	--	-	+	+
	Seul 35-65	--		--	--	-		+	-	++	--		--	-	-		+
	Seul > 65	--		--	--	-		+	-	+	--		--	-	-		+
	Couple < 35	-	--	+	-	-				+	-			-		+	-
	Couple 35-65	-				-	-				-				-		
	Couple > 65		++	-	-	+	-				-				-		+
	Couple 1 enf.																
	Couple 2 enf.	+			+	+			-		++	-		-	+		-
	Couple 3 enf.	+			+	+			-	+	++	-		-	+		+
	Autres						-		-		-			-			
Statut d'occupa- tion	Locataire	+	++		+	-	++			-	++			++	++	-	--
	Accédant	+	+		+		+		+	-	+			+	+	-	-
	Propriétaire																
Activité de de l'épouse	Inactive																
	Active	+			+		+				+			+			

TABLEAU 2

Équipement du foyer : chauffage - Production domestique¹

		Couverture chauffante	Chauf. centr.	Mach. coud. méca.	Mach. coud. élec.	Tronçon- neuse	Moto- culteur	Tond. gazon	Bricol.
Catégorie de commune	Rural	+	-		-	+	+		
	U.U. hors Paris Agglo. Paris. Ville Paris	-	+	-			-		-
ZEAT	Région Paris.								
	Nord		-				-		
	Est	+	-	+		+	-	-	+
	Ouest	+	-	+	-		-		-
	Sud-Ouest	+	-		-	+	+	-	-
	Centre-Est	++	-	+		+	+	-	+
	Méditerranée		-					--	
Type d'immeuble	Individuel	+	-	+	+	++	++	++	++
	Collectif								
Revenu	< 20 000	-	-	+	-		-	-	-
	20 - 40 000		-	+	-			-	-
	40 - 60 000								
	60 - 80 000	+	+		+			+	+
	80 - 120 000		+		+			+	+
	> 120 000	+	+		(+)	+	+	+	+
Diplôme	Aucun	-	-	+	-			-	-
	Inf. bac.								
	Bac. et +	-	+	-	(+)			+	-
Catégorie socio- profes- sionnelle	Agriculteurs	+	-	++		++		-	+
	Ind. g. com.		++			+		+	--
	Petit com.	+	+			+		+	
	Prof. lib.		++				-	+	
	Cadres sup.		++		+			+	
	Cadres moy.		+		+			+	+
	Employés		+	-	+		-	+	
	Contremaîtres		+	+				+	
	OS - OQ - Aut.								
	Inactifs	+		+					-
Type de ménage	Seul < 35	--		--	--	-	--	--	--
	Seul 35-65	+	-			-	-	-	--
	Seul > 65	+		++	-	--	-	-	--
	Couple < 35	-		-	-		-	-	-
	Couple 35-65	+		+		+		+	-
	Couple > 65	++		++	-	-	+		-
	Couple 1 enf.								
	Couple 2 enf.				+				+
	Couple 3 enf.	-	+		++	+	+		+
	Autres			+				-	-
Statut d'occupa- tion	Locataire								
	Accédant		++	+	+	(+)	+	++	++
	Propriétaire	+	+	+	+	+	++	+	+
Activité épouse	Inactive								
	Active				-	+			+

GUIDE DE LECTURE

1. Ces tableaux regroupent les résultats de l'ajustement de modèles économétriques qualitatifs à résidus logistiques (Logit). Les effets mis en évidence sont des effets « propres », mesurés toutes choses égales par ailleurs. Un ménage est caractérisé par sa situation vis-à-vis de chacune des 9 variables explicatives introduites dans le modèle. Ainsi pour la dimension « Type de ménage », le ménage peut être une personne seule de moins de 35 ans, ou couple avec un enfant, etc. Pour chaque dimension, on choisit une situation de référence (indiquée dans le tableau par ~), par rapport à laquelle on fait apparaître les divers effets.

Un signe positif signifie que les ménages dans cette situation sont plus équipés que les ménages dans la situation de référence. Un double signe souligne les effets les plus marqués. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les cadres supérieurs sont

beaucoup plus équipés en grille-pain que les ouvriers spécialisés ou qualifiés.

Pour une présentation détaillée du modèle Logit voir [6].

Rappel de la situation de référence (dimensions indiquées par ~).

Il s'agit d'un couple avec un enfant, le mari, muni d'un diplôme inférieur au bac, étant ouvrier (spécialisé ou qualifié), l'épouse étant inactive.

Habitant une ville du bassin parisien, n'appartenant pas à l'agglomération parisienne, il est locataire d'un appartement dans un immeuble collectif. Le revenu annuel du ménage est compris entre 40 000 et 60 000 F.

TABLEAU 3

		Robot	Hachoir	Grille pain	Presse fruits	Ouvre boîte	Yaourt.	Sorb.	Frit.	Cafet.	Moulin café	Mixer	Grille viande	Cout. élec.	Hotte aspi.	Fer chev.	Sèche chev.	Ras. élec.
Catégorie de commune	Rural	-	-	-	-	-		-		-	+		-	-	-	-	-	+
	U.U. hors Paris	-	-	-		-		-	-	-	-	-	-	-	+			
	Aggl. Paris	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	+			
ZEAT	Région Paris.				+		-		-	+	++	++		+			-	
	Nord				+			+	+	+		+		-	+		+	+
	Est		-		-	-		-	-	-		-		-			-	
	Ouest			+				-	-			-		-			-	
	Sud-Ouest	-	-	-	-	-		+		+		-	-	-		+	+	+
Centre-Est	-		-	-	-								-	-			+	
Méditerranée	-		-	-	-	-	-		-		-	-	-	-			+	+
Type d'immeuble	Individuel		+	+		+		+	+	+	+	+		+	+		-	+
	Collectif																	
Revenu	< 20 000	-	-	-	--	-	-	--	-	-	-	-	--	-	--	-	-	-
	20 - 40 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	40 - 60 000																	
	60 - 80 000	+	+			+	+		+	+	+	+		+	+	+	+	+
	80 - 120 000	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++
	> 120 000	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	+	+	+	+	++
Diplôme	Aucun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	inf. bac.																	
Bac. et +			+		-	+	+		-	-				-		+		
Catégorie socioprofessionnelle	Agriculteurs	++		+	+	-	++	+	++		+		++		+	-	-	++
	Ind. g. com.		+	+	+			++	+				++		+			
	Petit com.			+	+				+				++		+			
	Prof. lib.	+	+	++	+		+	+	+	++					+			
	Cadres sup.	+	+	+	+		+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	
	Cadres moy.	+	+	+	+		+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	
	Employés	+		+	+		+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	
	Contremaîtres			+			+	+	+	+		+	+		+	+	+	
OS - OQ - Aut.	-		+										+	-		-	+	
Inactifs																		
Type de ménage	Seul < 35	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-	--	-	-	--	-
	Seul 35-65	--	--	-	-	--	--	--	--	--	--	--	-	--	-	-	--	-
	Seul > 65	--	--	-	-	--	--	--	--	--	--	--	-	--	-	--	--	--
	Couple < 35		-							+	-		+	-	-			-
	Couple 35-65	-		-	-	-	-	-	-				+	-		-	-	
	Couple > 65	-	-	-	-	-	-	-	-	-				-		--	--	
	Couple 1 enf.			-		-	+	+					-			+	+	
	Couple 2 enf.			-	-	-	+	+					-			+	+	
	Couple 3 enf.	-	-	-	-	-	+	+	-	-		-	-	-	-	+	-	-
	Autres																	
Statut d'occupation	Locataire																	
	Accédant	+	+	+			+	+			+	+	+	+	++	+	+	+
Propriétaire			+					+			+	+	+		++		+	+
Activité épouse	Inactive																	
	Active			+					+	+			+	+	+	+	+	+

Equipement du foyer : biens de loisirs - moyens de transports¹

		Photo	photo app. + proj.	Caméra	Tourne dis.	Magné.	HI-FI	Radio	Radio 2°	Pas télé	Télé. N et B seul.	Télé. coul.	Télé- phone	Bicyc.	2 roues moteur	Auto	Auto 2°	Bicyc. seul.	2 roues sans auto	2 roues avec auto	Tente	Carav.
Catégorie de commune	Rural	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	+	+			-	-	-
	U.U. hors Paris Aggl. Paris Ville Paris	-						-		+	(-)		+	-	-	-	-		-	-	-	-
ZEAT	Région Paris.																					
	Nord	-			-	+	-	+	+				-		-	-	-	+	+	-	-	
	Est	-		-	-	-	-	-	-				-		+		+			+	-	-
	Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-				-	-	+		+			+	-	-
	Sud-Ouest Centre-Est Méditerranée	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	+		-			+	-		+	-	-
Type d'immeuble	Individuel			+			-							+	+	+	+		+	+		+
	Collectif																					
Revenu	< 20 000	-	--	-	-	-	-	-	-	+	+	--	-			-	-	+	+	-		-
	20 - 40 000	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-		+	-	-	+	-	-		-
	40 - 60 000	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+		+	+	-	-	+	+	+
	60 - 80 000	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+		+	+	-	-	+	+	+
	80 - 120 000 > 120 000	+	++	++	++	++	++	++	++	-	-	+	+	+	+	++	++	-	-	+	+	++
Diplôme	Aucun	-	--	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-		+	-	-	+	+		-	-
	inf. bac. Bac. et +	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+		-	+	+		-	-	+	
Catégorie sociopro- fession- nelle	Agriculteurs	-	-	-	-	-	-		+		--	-	+			+	+	-	-	+	--	-
	Ind. g. com.	+	+	++	++	+	++	+	+		-	++	++		-	++	+	--	-	-	-	
	Petit com.		++	+		++	++	+	+		--	++	++			+	+	-	-	-	-	
	Prof. lib.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-	+	
	Cadres sup.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-		
	Cadres moy.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-	+	
	Employés	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-		
	Contremaîtres		+		+			++	+		-	+	+	+		++	+	--	-	-		
	OS - OQ - Aut.																					
	Inactifs	-	+	+	-	-		+			-	+	+	-		-			-	-	-	-
Type de ménage	Seul < 35	-	-	-	-			-	++	-	--	-	-	-	-	-	--		+	-	+	-
	Seul 35-65	--		-	--	--	-	--	++	-	-	-	-	--	--	--	--	+	-	--	-	-
	Seul > 65	--	--	--	--	--	--	--	+	-			+	--	--	--	--	+	-	--	-	--
	Couple < 35	-	-	-	-		+		++				-	-	-	+	-		-	++	-	-
	Couple 35-65	-		-	--	--	-	-	-			+	+	-	-	-	-		+	-	-	-
	Couple > 65	-	-	--	--	--	--	-	--	-		+	+	-	--	-	--	++	-	--	-	-
	Couple 1 enf.	+		+	+	+	-	+	-	+				+	+	+			+	+	+	+
	Couple 2 enf.	+			+	+	-	+	-	-	+			++	+				+	+	+	+
	Couple 3 enf.	-				-	-	-					+			-	-	+	+			-
	Autres			-									+					+	+			
Statut d'occupa- tion	Locataire	+	+	+	+	+		+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-	+		+
	Accédant Propriétaire		+	+						-	-	+	+	+	+	+	+		+	+		
Activité épouse	Inactive	+		+	+	+		+			+	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+
	Active																					

Consommation

1. Voir p. 53.

TABLEAU 5

Récapitulation de quelques effets importants

Les biens « inférieurs » : plus le ménage est aisé, moins il a de chance de posséder le bien¹.

Absence d'eau chaude; absence de baignoire et de douche; douche seulement.

Absence de four; réchaud plat; réchaud four; cuisinière.

Machine à coudre mécanique; TV noir et blanc seulement.

Bicyclette comme seul moyen de transport; 2 roues à moteur (avec ou sans automobile).

Remarque : sans être véritablement inférieurs, le linge portatif et l'essoreuse sont caractérisés par une absence d'effet revenu.

Les biens « de luxe » : la possession du bien n'est répandue largement qu'auprès des ménages les plus aisés.

Baignoire; aspirateur.

Plaques chauffantes + four indépendant; four indépendant; rôtissoire; hotte aspirante; lave-vaisselle.

Presse-fruits, grille-viande, grille-pain, sorbetière.

TV couleur, chaîne HI-FI; projecteur de diapositives.

Téléphone.

2^e auto.

Les biens « ruraux » : regroupent des équipements qu'on ne trouve qu'exceptionnellement chez les ménages habitant en zone urbaine.

Absence d'eau chaude; eau chaude à accumulation; absence de douche et de baignoire.

Rasoir électrique.

Couverture chauffante.

Absence de four; réchaud plat; moulin à café.

Réfrigérateur; congélateur.

Absence de téléviseur; TV noir et blanc seulement.

Tronçonneuse, motoculteur.

Automobile.

Les biens sensibles au diplôme

● forte croissance avec le diplôme : projecteur de diapositives.

● forte décroissance avec le diplôme : absence de baignoire et de douche.

Quelques disparités selon la catégorie socioprofessionnelle

1 - Agriculteurs et ouvriers

* Les agriculteurs sont plus équipés que les ouvriers en :

Couverture chauffante, rasoir électrique.

Lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, yaourtière, sorbetière, moulin à café.

Machine à coudre mécanique.

Tronçonneuse, matériel de bricolage.

Téléphone.

Automobile (1^{re} et 2^e auto).

* Ils sont moins équipés en :

Douche, baignoire.

Appareil photo, projecteur de diapositives, caméra. Tourne-disques, chaîne HI-FI, magnétophone, TV, TV couleur.

Tente, caravane.

2 - Indépendants et cadres supérieurs

* Industriels, gros commerçants et (ou) professions libérales sont mieux équipés que les cadres supérieurs en :

Baignoire.

Plaques chauffantes avec four indépendant, plaques électriques.

Lave-vaisselle, grille-viande, grille-pain, friteuse.

Téléphone.

Automobile.

Projecteur de diapositives, caméra, magnétophone, chaîne HI-FI, TV couleur.

* Ils le sont moins en :

Douche, TV noir et blanc seulement.

Les biens sensibles à l'activité de l'épouse

* Les ménages où la femme est active sont plus équipés en :

Sèche-cheveux, fer à cheveux, rasoir électrique.

Aspirateur, lave-linge.

Lave-vaisselle, congélateur.

Plaques chauffantes + four, hotte aspirante.

Grille-viande, grille-pain, couteau électrique, friteuse, cafetière électrique.

Appareil photo, caméra, tourne-disques, magnétophone, TV noir et blanc seulement.

Téléphone.

Automobile (1^{re} ou 2^e auto), bicyclette + auto, 2 roues à moteur + auto.

Tronçonneuse, bricolage, tente, caravane.

* Les ménages où la femme est active sont moins équipés en :

TV couleur.

Machine à coudre électrique.

2 roues sans auto, bicyclette sans auto.

Les biens sensibles au statut d'occupation : les foyers des locataires sont moins équipés que ceux des propriétaires :

* Les locataires sont nettement moins équipés en :

Baignoire, chauffage central, eau chaude par chauffage central individuel.

Aspirateur, lave-linge.

Réfrigérateur.

Plaques + four, réchaud plat, four, hotte aspirante.

Motoculteur, tondeuse, matériel de bricolage.

* Ils sont plus nombreux à :

Ne pas avoir d'eau chaude.

Ne pas avoir de téléviseur, ou à avoir un TV noir et blanc seulement.

A avoir une bicyclette ou un deux roues à moteur comme seul moyen de transport.

(Pour la plupart des autres biens (voir tableaux 1 à 4, pages 52 à 55), ils sont moins équipés que les propriétaires ou accédants).

1. « Bien » est ici employé comme synonyme de « bien » ou de « configuration d'équipement ». On s'intéresse aux effets présentés par la possession des *objets* eux-mêmes; il faut éviter de transposer hâtivement ces constatations aux fonctions qu'ils remplissent.

que les couples. Le sous-équipement en téléviseurs réapparaît cependant pour les jeunes lorsqu'ils vivent seuls. Et ce ne sont pas des différences dans l'ancienneté d'introduction des biens qui expliquent les différences résultant de l'âge. Le tourne-disques et l'appareil photographique sont connus depuis beaucoup plus longtemps que la télévision et pourtant les personnes âgées ont acquis des téléviseurs alors qu'elles semblent se désintéresser du disque ou de la photographie. Il y a là certainement le signe d'une évolution des goûts avec l'âge; peut-être que les personnes âgées préfèrent les loisirs demandant moins d'initiative? Peut-être cherchent-elles avant tout à sortir de leur isolement, du rappel du passé, grâce à une certaine « participation » à la vie présente?

On peut également se demander si l'universalité de l'effet « personnes seules » ne traduit pas une spécificité des goûts des personnes seules plus extraverties, moins soucieuses de leur foyer. Ceci s'ajouterait au phénomène analysé ci-dessus de renchérissement relatif des biens durables qui détourne les petits ménages de leur achat, au profit de services substituables. Ce dernier phénomène est très marqué lorsque l'on passe de une à deux personnes; il l'est beaucoup moins dès que l'on dépasse le couple. Les effets dus à l'augmentation du nombre d'enfants sont parfois nets (lave-linge, bicyclette, machine à coudre électrique), mais ils ne sont ni très marqués, ni surtout systématiques.

Ne pas négliger le revenu

Les effets du revenu sont décisifs pour distinguer les biens de luxe et les biens « inférieurs » (tableau 5). Les biens inférieurs sont en général des équipements anciens déclassés par des substituts plus récents et jugés plus performants : téléviseur noir et blanc et téléviseur couleur; cuisinière et plaques chauffantes combinées avec un four indépendant.. La liste des équipements de luxe est plus surprenante a priori : tous sont loin d'être des biens coûteux. Parfois leur caractère de luxe provient de ce qu'ils sont complémentaires d'un autre équipement plus onéreux qui, lui, peut être aisément qualifié de luxueux au sens classique du terme (aspirateur et moquette; hotte et appartements récents de bon standing). Parfois c'est plutôt, semble-t-il, parce que la fonction à laquelle il sert n'est pas jugée primordiale par les ménages ou que les techniques de substitution ne sont pas jugées négativement de façon aussi universelle qu'on pourrait le croire : ainsi, faire la vaisselle à la main n'est sans doute pas considéré par tous comme une corvée suffisamment pénible pour justifier l'acquisition d'une machine.

Les disparités selon la catégorie socioprofessionnelle sont elles aussi assez marquées. On notera d'une part un suréquipement, à revenu égal, des professions libérales, des industriels et gros commerçants par rapport aux cadres supérieurs pour un grand nombre de biens (tableau 5). Dans

certains cas, on peut y voir un reflet de l'activité professionnelle (téléphone), mais plus généralement ce qui frappe c'est la ressemblance entre la présente liste et celle des biens de luxe. Si les indépendants semblent mieux équipés que leur revenu (à la date t) le laisserait prévoir, c'est peut-être que ce revenu est sous-estimé à l'enquête, ou qu'à revenu instantané identique salariés et indépendants se distinguent au niveau du profil de revenu permanent.

Rural, urbain

Le cas des agriculteurs est, lui, remarquable. Mieux équipés que les ouvriers pour tout ce qui a trait à l'équipement du foyer, ils sont moins pourvus en biens de loisir (tableau 5). Effet des contraintes professionnelles, de l'absence de vacances, ou spécificité des goûts d'un milieu traditionnellement hostile à la « frime » des Messieurs de la ville (comportement souligné par Bourdieu en ce qui concerne la pratique de la photographie), la question, ici encore, reste posée.

D'autres effets — certains équipements apparaissent nettement ruraux, d'autres comme le lave-linge sont peu répandus à Paris — soulignent l'importance des caractéristiques de l'offre de services substituables ou mettent en lumière les disparités dans le degré d'intérêt pour la fonction à laquelle est associé le bien. D'autres effets enfin semblent révéler l'existence de goûts « bourgeois » (le niveau de diplôme a un effet très discriminant sur la possession de projecteur de diapositives et de baignoire) ou d'une orientation toute particulière vers le foyer. Le statut d'occupation joue un rôle mineur mais systématique avec un sous-équipement des locataires pour tous les biens, même les moins liés au logement lui-même, rôle qui peut être le signe d'une particularité des locataires quant à leurs aspirations profondes, ce qui serait un signe en faveur de l'hypothèse de l'existence de goûts fondamentalement hétérogènes au sein de la population.

Effets déterminants

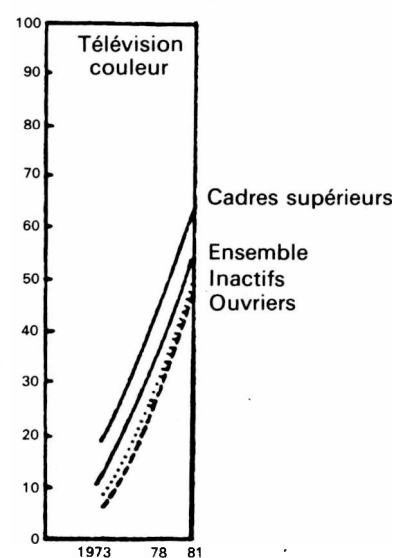
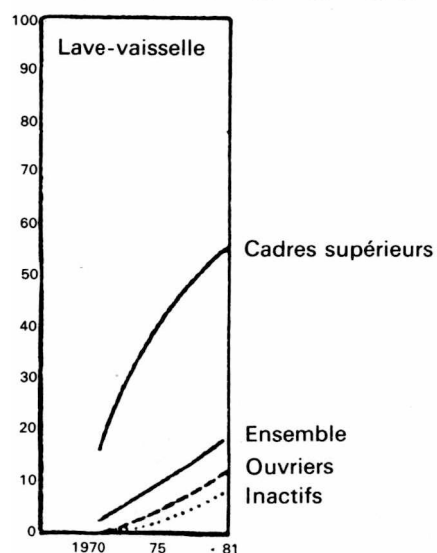
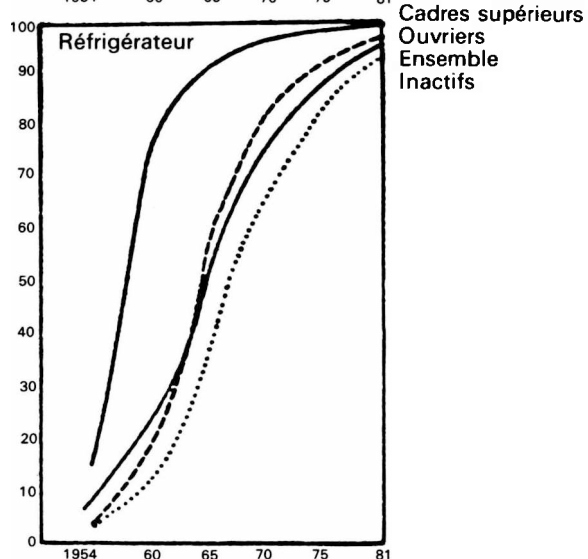
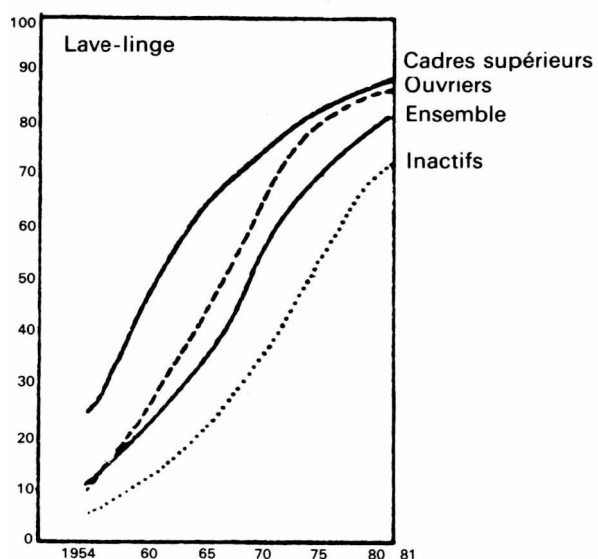
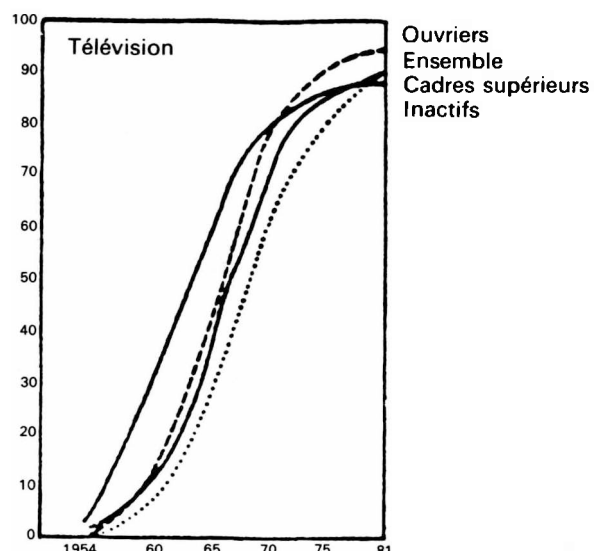
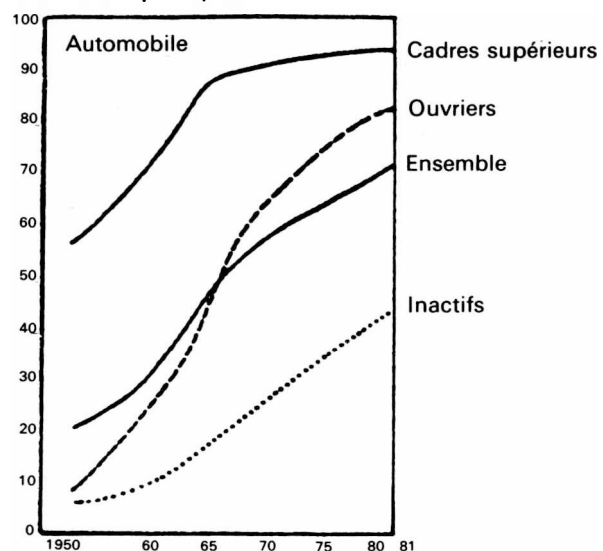
Bien que ne fournissant pas une typologie des biens au sens le plus strict, certains biens apparaissant dans plusieurs rubriques, les classements proposés (tableau 5) fournissent, grâce au jeu des ressemblances, des points de repère pour prévoir la diffusion d'un nouveau bien. Outre ces points de repère, ce qui précède a mis en évidence le rôle primordial :

- de l'influence du revenu;
- du fait de vivre seul ou en famille;
- des incidences de l'âge;
- des caractéristiques objectives du « besoin » ressenti pour le bien.

Les effets, souvent privilégiés dans les interprétations et faisant appel à des comportements moins

LA RÉALITÉ CONSTATÉE

Diffusion des principaux biens durables



Source : Enquêtes de conjoncture auprès des ménages
Voir [8]

« primaires » ou « évidents » semblent jouer effectivement, mais d'une façon beaucoup plus marginale. On a, au passage, mentionné les effets qui auraient plutôt leurs sources dans des différences de goûts. On a également signalé les effets liés au caractère de l'offre.

Certains « effets » semblent jouer un rôle tout à fait négligeable, au point qu'on ne les a (presque) jamais mentionnés.

Ainsi, il peut paraître surprenant que l'on ait fait si peu appel aux interprétations en termes de différences de quantité de temps disponible, lors du commentaire des résultats, alors que le rôle joué par la contrainte de temps a été postulé comme de premier plan, conformément d'ailleurs à toutes les traditions en matière d'économie de la production domestique.

Certes, l'inexistence de l'effet n'est pas prouvée : l'absence de forte contrainte chez les personnes âgées, absence liée à la disparition du travail

professionnel, explique peut-être leur moindre intérêt pour certains équipements du foyer destinés à gagner du temps dans l'accomplissement des tâches ménagères (lave-vaisselle, petit ménager). Pour les personnes âgées, il s'agit plus d'occuper le temps, de le remplir plutôt que d'en gagner (ceci irait de pair avec le succès de la télévision). Le rôle (discret) joué par le facteur « activité féminine » s'interprète peut-être ainsi... mais le seul cas où l'effet est vraiment sans ambiguïté est celui de la machine à coudre, moins répandue chez les femmes actives.

Il en va de même du rôle joué par les anticipations : peut-être transparait-il, indirectement, au travers de l'effet « indépendant » que l'on vient de commenter : on a rappelé à quel point être proche du monde des affaires influait sur la nature des anticipations. Mais rien n'est moins sûr; de toutes façons il ne s'agit que d'un rôle bien modeste eu égard aux attendus. Sur ces deux points, il faut convenir de la faiblesse de l'analyse statistique réalisée, due en grande partie à la nature des

Exemple de ce que le cadre proposé permet de prévoir...

Réfrigérateur simple

Toute la population est concernée par la fonction; il n'y a pas à acquérir de savoir-faire pour sa mise en œuvre.

Au moment de son implantation, il n'y a pas de technique alternative réellement concurrente.

Il n'y a pas de temps nécessaire pour sa mise en œuvre, il permet plutôt d'en économiser.

⇒ Saturation à 100 %.

Sa diffusion est limitée uniquement par les contraintes de revenu, peu actives aujourd'hui (directement) car il s'agit d'un bien devenu peu coûteux.

⇒ Diffusion assez rapide; pas d'encombrement
⇒ monopossession.

Combiné réfrigérateur-congérateur

La situation est la même, mais il existe un concurrent largement implanté, aussi performant en ce qui concerne la fonction principale ⇒ diffusion ralentie sauf pour les ménages jeunes (venant de se former) et les ménages les plus aisés.

Lave-vaisselle

Toute la population est concernée par la fonction; le savoir-faire est minimum pour sa mise en œuvre. Il existe une technique alternative : faire la vaisselle à la main, ce qui est vraisemblablement jugé plus ou moins pénible selon les gens (influence de l'éducation ?), et qui est plus efficace pour les petites vaisselles ⇒ Diffusion potentielle forte parmi les familles, très faible auprès des personnes seules.

Il s'agit d'un arbitrage temps-argent (ne pas négliger les coûts d'installation), donc l'appareil est surtout intéressant pour les ménages aisés manquant de temps (femme active ?). Il n'y a pas d'encombrement d'où pas de multi-équipement.

T.V. couleur

La quasi-totalité de la population est concernée par la fonction (sauf réticences spécifiques, en milieu enseignant par exemple). Il y avait un concurrent implanté (T.V. noir et blanc), mais le service rendu était assez nettement de moins bonne qualité (et ce d'autant plus que nombre d'émissions ont été conçues spécialement pour la couleur et perdaient une grande partie de leur intérêt à être vues en noir et blanc). Les problèmes d'« encombrement » rendant utile le multi-équipement sont aussi susceptibles de diminuer les rigidités limitant la diffusion.

Il ne s'agit pas d'un arbitrage temps-argent. Il s'ensuit une diffusion rapide, sans grandes disparités, tendant vers un équipement général de tous les ménages.

On remarquera, en comparant ce que l'on vient de dire à propos du combiné et de la télévision couleur, à quel point juger de l'importance des freins à la diffusion d'un nouveau bien créé par l'existence d'un ancien bien voisin est chose délicate. Il faut en effet apprécier la force du phénomène d'obsolescence psychologique généré : les ménages accepteront-ils de déclasser leur précédent équipement encore en état de marche ? Jugeront-ils les différences entre les deux biens suffisamment essentielles pour envisager ce remplacement ou considéreront-ils la perte créée comme un gaspillage inadmissible ?

données dont on dispose dans l'enquête; ainsi, aucun indicateur du degré de contrainte temporelle subi par les agents n'est disponible dans les enquêtes sur l'équipement.

Malgré certaines interrogations, l'analyse montre que la plupart des difficultés soulevées a priori ne jouent pas un rôle aussi décisif qu'on aurait pu le craindre. Aussi peut-on espérer généraliser le schéma d'analyse proposé dans la première partie et le rendre opérationnel pour prévoir la demande.

Pour disposer d'un cadre prometteur, il suffirait sans doute :

— de prendre en compte le fait qu'une question comme « la fonction est-elle à concernement général ou spécifique ? » appelle une réponse plus nuancée que celle qui est faite « un ménage peut être concerné pendant un court laps de temps, par exemple tant qu'il a des enfants en bas âge »,

— d'introduire la possibilité de freins à la diffusion tenant à l'existence d'un bien substitut déjà implanté au moment de l'apparition du nouveau bien,

— d'introduire explicitement les possibilités de déséquipement (le schéma réalisé s'adressait surtout aux biens en période de démarrage).

Une application

A titre d'exemple, il est instructif « de simuler » ce qu'aurait permis de prévoir le cadre proposé ici pour des biens comme l'automobile, le lave-linge, le réfrigérateur, le lave-vaisselle et la télévision couleur, et de comparer ces « prévisions » à l'allure de la diffusion réellement constatée (voir schéma et encadré pages 58 et 59). On notera surtout la confirmation nette des prévisions en ce qui concerne le lave-vaisselle et la T.V. couleur : prix comparables, même époque de mise en vente et pourtant des courbes de diffusion radicalement différentes !

Le constat est plutôt encourageant et semble montrer que le schéma mis en place permet de reconstruire des évolutions qualitativement proches des évolutions réelles, de générer des disparités semblables aux disparités observées. L'utilisation de ce schéma semble garantir contre le risque d'erreurs trop grossières. Reste maintenant à quitter le domaine des simulations et à « prédire » l'avenir du lecteur de disques compacts, du magnétoscope, du visiophone ou du « minitel » !

Références bibliographiques

- [1] Trognon (A.). Modèles de diffusion d'une innovation : l'exemple de la télévision couleur, *Annales de l'INSEE*, n° 29, janvier-mars 1978.
- [2] Lancaster (K.J.). *Consumer Demand, a new Approach*. Columbia University Press, 1971.
- [3] Verger (D.). « Equipement du foyer ou équipement dans le foyer ? ». *Economie et statistique*, n° 168, juillet-août 1984.
- [4] Trognon (A.). « Composition des ménages et système linéaire de dépenses ». *Annales de l'INSEE*, n° 41, janvier-mars 1981.
- [5] Herpin (N.), Verger (D.). « Flux et superflu : l'échange des cadeaux en fin d'année ». *Economie et statistique*, n° 173, janvier 1985.
- [6] Verger (D.). « L'achat d'un logement ne va pas sans achats d'équipements ». *Economie et statistique*, n° 161, décembre 1983.
- [7] Glaude (M.), Verger (D.). « Les statistiques sur le loisir et la communication : un éclairage sur l'avenir des nouveaux médias ». *Bulletin de l'IDATE*, n° 18, octobre 1984.
- [8] Choquet (O.). « L'équipement du logement ». *Données Sociales*, 1984, p. 319-324.